

# Déploiement de la fibre optique



## FIBRE OPTIQUE

Dans le cadre du déploiement Très Haut Débit en fibre optique qui s'opère sur le département, la société PROED a été mandatée pour la conception et construction d'une partie de ce réseau qui passera sur la commune.

Dans certaines rues démarrera la phase de déploiement de la fibre optique sur les façades de bâtiments en parallèle du réseau cuivre existant. Cette opération se fera en 3 étapes.

Connaître et prendre contact avec le propriétaire avec la référence cadastrale puis dès la réception du document retourné signé, il sera procédé à la phase travaux qui consiste à la mise en place des ponts de branchements optiques et au raccordement de la rue.

Toute pose d'équipement télécom nécessitera le conventionnement de celui-ci avec une autorisation écrite de chaque propriétaire.